

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 MARS 2023

Etaient PRESENTS : M. Rémi AURION, Maire, Mme Karine SADOR, M. Benjamin MOUTET, Mme Francine KHEMDOUDI, M. Michel MORIN, Adjoints, M. Alain BETANT, M. Sylvain RABUT, Mme Séverine LAFARGE, M. Sébastien GRANDJEAN, M. Maxime TRONCY, Mme Amélie RATIGNIER, M. Robert ARNAUD-COFFIN, M. Guy MONNET.

Etaient EXCUSÉS : Mme Ghislaine PERROUD (pouvoir à M. Alain BETANT), Mme Mathilde BONNEAU (pouvoir à M. Rémi AURION)

Secrétaire de séance : Mme Karine SADOR



Monsieur le Maire demande à l'assemblée un moment de recueillement en mémoire de M. Pétrus ROCHE, ancien Maire de Denicé, décédé récemment. Il rappelle que de nombreuses personnes présentes ont travaillé avec lui lors des mandats précédents.

1 - Approbation du compte-rendu précédent :

Le compte-rendu de la séance du 11 Janvier 2023 est soumis à l'avis des présents.

Aucune remarque ni observation n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

M. Guy MONNET remercie pour avoir pris sa remarque, lors du dernier conseil municipal, en considération.

2 – Avenants travaux salle des fêtes (délibération n°2023-03):

Dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de la salle polyvalente, il doit être procédé à des ajustements concernant certains lots, au vu de travaux modificatifs :

- Lot n° 1 : Aménagements extérieurs : Entreprise RAE : création d'une deuxième place de stationnement PMR selon avis de la commission de sécurité, création d'une jardinière sur entrée, reprise de bordures en enrobés le long de la voie d'accès, reprise d'enrobés, suppression de certaines prestations et divers suppléments : 14 023,74 €
- Lot n° 2 : Déconstructions – Maçonnerie – Façades : Entreprise LEFORT : plusieurs postes n'ont pas été réalisés (démolition de carrelage sur la grande salle, carottages en façade ... complément de traitement de façade pour l'enduit des murs de soutènement. : - 6 207,90 €
- Lot n° 5 : Plâtrerie peinture : Entreprise COBERT : doublage de murs remplacé, toile de verre salle réunion, rajout de doublage de murs détériorés dans la grande salle, prestations prévues mais non réalisées car non nécessaire : + 2403.40 € et – 559 €
- Lot n° 7 : Carrelage – Faïences : Entreprise Carré création : chape dans la partie sanitaire et le SAS entrée, remplacement des auges carrelées par des plans vasques posés par le plombier, modification du format de la faïence, changement de référence de barres de seuil entre les deux salles : + 3 074,17 € et – 7 523,50 €
- Lot n° 9 : Electricité courants forts et courants faibles : Entreprise EG3P : suite à la vérification par le bureau de contrôle, l'armoire de ventilation existante présente un défaut et le disjoncteur doit être changé, suite à la demande de la MOA, un téléphone rouge secours sera installé.

L'avenant 1 présentait une erreur de montant pour la prestation « alimentation des convecteurs et cumulus » qui est régularisée : + 2 490 € et – 26,25 €

Une délibération sera prise pour accepter les avenants

La première réception des travaux a eu lieu le Jeudi 2 mars. Les entreprises ont une quinzaine de jours pour faire les finitions suite aux remarques. Une seconde réception des travaux aura lieu le Jeudi 16 mars.

Le passage de la commission de sécurité est fixé au jeudi 6 avril.

Des subventions pour ces travaux avaient été obtenus tel que la DETR et le département du Rhône, ce qui représentait environ 30 % du montant des travaux.

La région octroi à la commune une subvention de 190 000 €.

3 – Devis divers :

3-1 : Réparation chaudière Mairie :

L'entreprise CRETIN effectue tous les ans l'entretien et le ramonage de la chaudière granulée du bâtiment Mairie-Ecole. Suite à celui de février 2023, il s'avère qu'un allumeur est défectueux et que la fumisterie est à remplacer. Le montant total du devis s'élève à 2 598.47 € TTC.

3-2 : Toiture Mairie-Ecole :

Suite à l'entretien annuel 2022 par l'entreprise Attila, diverses réparations et entretiens doivent être réalisés sur le toit du bâtiment Mairie-Ecole : démoussage et traitement de la toiture, étanchéité reprise des deux abergements de cheminée, traitement antirouille des chéneaux. Le montant total du devis s'élève à 8 632.61 € TTC.

L'entretien de la toiture de l'église a aussi été réalisé par l'entreprise Attila. Il s'avère que des soudures sont fissurées, ce qui risque de créer des projections sur les murs et que des infiltrations, salissures peuvent se produire. Il a été constaté également que la gouttière n'est plus étanche ce qui provoque des traces au niveau de la façade. Les réparations vont être effectuées dans l'année.

3-3 : informatique école :

Les netbooks de l'école étant obsolètes, il est nécessaire de les remplacer. Après concertation avec les enseignantes, un devis est demandé pour 5 tablettes et 12 ordinateurs qui s'élève à 11 439,60 € TTC.

Ces trois devis sont acceptés par l'ensemble du conseil municipal.

4 - Rapports commissions communales :

- Urbanisme :

Déclarations préalables accordées ou à l'instruction pour :

- Pose de panneaux photovoltaïque en toiture : « 283 Route de la Grand Fond » :
- Piscine et local technique : « 80 Route de Régný »
- Changement de la porte de garage : « 436 Route de Font Moiroux du Haut »
- Piscine : « 24 Impasse de Molandry »
- Terrasse : « 80 Route de Régný »

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques : « 462 Route de Font Moiroux du Haut »
- Changement du liner de la piscine : « 222 Route des Meules »
- Clôture : « 198 Montée de la Distillerie »
- Création d'une station relais Orange sur pylône existant « Molandry »
- Changement porte d'entrée : « 430 Route des Meules »
- Réfection d'un mur de soutènement : « 101 Route du Brêt »
- Création d'une fenêtre : « 22 Impasse du Ricottier »
- Déplacement de la porte d'entrée : « 429 Route des Meules »
- Remplacement menuiseries et peinture volets : « 216 Montée de Lachanal »

Permis de construire et d'aménager transmis à la CAVBS pour instruction

- Reconstruction et modification d'un niveau d'habitation suite à un sinistre incendie : « 233 Rue des écoles »
- Démolition et extension de la maison : « 135 Montée du Montessus »

Permis d'aménager

- Abri Jardin : « 535 Route de Trève Fontoin »

Communication :

Prochaine réunion le 14 mars à 18h30 en vue de la préparation du prochain Fil Infos.

Marché des artistes :

La date du marché a dû être modifié par rapport à l'annonce dans le dernier Fil infos. Il aura lieu le dimanche 26 mars de 10h à 18h. Seront présents 26 exposants avec des spécialités variées. Les commerces seront ouverts hormis la Caverne qui sera en congés. De la petite restauration sera prévue à l'épicerie. Des affiches seront apposés en bord de route, un livret sera refait avec le plan des exposants. Une animation musicale aura lieu en fin de matinée.

Culture :

- Les visites du village sont reconduites cet été avec un guide, avec toujours un temps convivial et patrimonial au manoir d'Epeisses. Trois dates seront rajoutées pour des visites spécifiques de l'église.
- M. GAILLARD, professeur de Tai-chi et également écrivain, présentera son livre « L'homme qui voulait trouver les pieds de l'arc-en-ciel » à la bibliothèque le 24 mars à 20h00.

Environnement :

- Samedi 25 mars matin : le balisage des sentiers sera complété,
- Terrain à Corsel : un courrier a été fait à la propriétaire et sommes dans l'attente de son retour,
- Point de collecte : deux points de collecte des emballages, verres, journaux sont actuellement sur la commune (Croix Senave et Calendrier). Il est soulevé la question d'en demander un troisième. Cette question reste en suspens pour l'instant,
- Fleurissement : une rencontre a eu lieu avec le comité de fleurissement pour évoquer la question de la plantation et l'arrosage des fleurs car depuis quelques années le département est placé sècheresse et donc l'arrosage est restreint. Des géraniums seront remis dans les jardinières, car deux arrosages par semaine suffiront.

Deux cuves de récupération d'eaux pluviales ont été installés derrière la salle des fêtes. Si ces cuves sont remplies, cela donne une autonomie de 6 semaines d'arrosage. Les habitants de la Résidence Bataille seront relancés pour les inciter à utiliser les jardinières.

- Aménagement du talus à l'entrée du village : budgétairement c'est onéreux. Le sol ne permet pas tous les aménagements. Le lycée horticole a été sollicité sans retour pour l'instant.
- Nichoirs pour les hirondelles et martinets : l'association prévoit d'installer des nichoirs pour les martinets dans la cour de l'école. D'autres nichoirs seront installés dans la commune
- Mme Ghislaine PERROUD, lors de la dernière commission Environnement, a signalée que les associations qui organisent des randonnées sur la commune utilisent de la peinture qui ne s'enlève pas. Un message sera transmis pour que cela ne se reproduise pas.
- M. Guy MONNET a participé à la commission environnement de l'Agglomération : une expérimentation à Villefranche a eu lieu sur le tri des déchets organiques.
- Séminaire sur la transition énergétique du 24 février 2023 à Arnas : des sujets comme l'économie circulaire au service des énergies renouvelables, lien avec le PLUIH avec une loi du 7 février 2023 sur l'accélération des énergies renouvelables (bio carburant, photovoltaïques...) ont été évoqués.

- **Finances :**

Deux réunions ont été fixées en vue de la préparation du budget :

- 9 Mars à 14h00
- 30 Mars à 17h00

- **Action Sociale :**

Une demande d'aide a été déposée en mairie. Monsieur le Maire tient à rencontrer les bénéficiaires avant d'octroyer une aide éventuelle. Lors de ce rendez-vous, la personne concernée fait part à Monsieur le Maire qu'elle a fait le nécessaire afin de régler sa dette seule.

- **Travaux :**

Des photos montrant les différents travaux qui ont eu lieu sur la commune sont projetées :

- ✓ Changement de l'éclairage du Boulodrome et du local boules
- ✓ Elagage d'arbres par Brigade Nature
- ✓ Nettoyage des chéneaux de l'ancienne cantine
- ✓ Préparation pour l'installation des nouvelles toilettes sèches
- ✓ Travaux salle des fêtes

5- Informations diverses :

5-1 : Dissolution du Syndicat des collèges : l'arrêté préfectoral de dissolution du 30 décembre 2022 est retiré car il n'était pas fait mention du devenir du personnel. Un nouvel arrêté est rédigé en date du 3 février 2023.

5-2 : Agglo : Mai à vélo : l'Agglomération associe l'ensemble des 18 communes à cette programmation. Au-delà de la promotion du vélo, c'est l'occasion de faire redécouvrir aux habitants le territoire à travers une offre d'animations pédagogiques et ludiques, mais aussi sportives, culturelles et touristiques, répartie sur le mois de mai. Toutes les activités et itinéraires sont disponibles sur le site de la communauté d'agglomération.

5-3 : Grève du 7 mars 2023 : 2 professeurs des écoles étaient en grève sur quatre donc la mairie avait pour obligation de mettre en place le service minimum. Un seul enfant était présent et a été pris en charge par les maîtresses. Nous en profitons pour remercier les parents qui ont su/pu s'adapter au mouvement de grève.

5-4 : Conseil d'école : 102 enfants actuellement. Pour rappel, une cinquième classe peut être ouverte à partir de 108 élèves.

5-5 : Commission des Impôts : une réunion pour 2023 est à prévoir avant le 15 avril.

5-6 : M. Guy MONNET : a été interpellé par une habitante très en colère suite à une contravention par la Gendarmerie pour un problème de stationnement.

Monsieur le Maire explique le déroulé : pour le bon déroulement et la sécurité d'un déménagement à l'entrée sud du village, un arrêté a été pris interdisant le stationnement de tous véhicules à cet endroit. Une voiture stationnant sur cet emplacement et rendant dangereux la circulation, Monsieur le Maire a été contraint d'appeler la Gendarmerie. Une fois sur les lieux, cette dernière a constaté l'infraction et rédigé un procès-verbal.

La séance est levée à 21h30

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 11 AVRIL 2023

